



CORONAVIRUS : POINT DE SITUATION ET MESURES PRISES PAR LA MAIRIE DE VERNIOLLE AU 7 MAI 2020

LES SERVICES MUNICIPAUX MOBILISÉS

Un plan de continuité des services municipaux est en place et tous sont mobilisés : vos démarches peuvent se faire sur rendez-vous ou par téléphone

- Une **cellule de gestion de crise** composée du maire et des adjoints se réunit tous les jours du lundi au vendredi pour traiter les affaires courantes et mettre en œuvre les directives nationales imposées par l'Etat.
- Les **services administratifs de la mairie seront à nouveau ouverts au public** à compter du 11 mai 2020. Il est conseillé de porter un masque. Une solution hydro-alcoolique sera mise à disposition des usagers à l'entrée de la mairie. Deux personnes maximum pourront être accueillies simultanément dans le hall d'entrée.
- Le service d'aide à domicile pour faire les courses ou pour retirer des médicaments à la pharmacie est suspendu à compter du 11 mai prochain. Toutefois, si des personnes rencontraient des difficultés particulières, la mairie examinera leur situation.
- Le service de **portage des repas à domicile** par un agent communal est poursuivi
- Le service technique continue à assurer la propreté urbaine et la maintenance des bâtiments publics. Il est rappelé aux propriétaires de chiens que ces derniers ne doivent pas divaguer dans les rues. Depuis le début de la crise sanitaire, nous constatons un accroissement des déjections canines dans l'espace public : les propriétaires de chiens sont invités à adopter des comportements citoyens, respectueux de notre cadre de vie.

COLLECTE DES DECHETS ET PROPETE

- Depuis le 24 avril 2020, le SMECTOM assure à nouveau la collecte des sacs jaunes. Les usagers doivent sortir leurs sacs la veille du jour de collecte, soit le jeudi soir.
- La collecte des encombrants et des déchets verts n'est toujours pas assurée par le SMECTOM. Vous avez toutefois la possibilité d'apporter ces déchets directement à la déchetterie. L'abandon des déchets est passible d'une amende.

MASQUES DE PROTECTION

- Un masque de protection alternatif (en tissu) réutilisable sera distribué à chaque habitant. La population sera tenue informée de la date et des modalités de distribution des masques.



- Méfiez-vous des tentatives d'escroquerie pour l'offre de masques. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie.

REOUVERTURE DES ECOLES

- Le 6 mai 2020, l'ensemble des acteurs concernés par la réouverture et le fonctionnement des écoles de Verniolle (élus, enseignants, représentants de délégués de parents d'élèves, agents municipaux participant à l'ALAE, à l'entretien des bâtiments, ATSEM, gérant de la cantine, secrétaire général de mairie) s'est réuni pour en examiner les modalités et débattre sur le respect du protocole sanitaire édité par le ministère de l'Education Nationale. La nécessaire concertation pour la mise en place de l'ensemble des mesures ordonnées par le protocole sanitaire susvisé oblige à reporter la réouverture des écoles afin de garantir la sécurité des enfants. L'objectif est une ouverture des écoles le 2 juin 2020 au plus tard, à condition que toutes les préconisations du protocole sanitaire soient respectées.

CENTRES MEDICAUX DEDIES AU COVID-19

- Plateforme téléphonique : 05 34 140 140

Le Maire,
Numen MUÑOZ,

Restons en contact :

05.61.68.02.04 Du lundi au vendredi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	www.verniolle.fr Rubrique « Formulaire de contact »	verniolle.mairie@wanadoo.fr
---	--	--